



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Lise Lapointe, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, qu'il y a eu **dépôt d'une demande de permis de démolition d'un immeuble, soit le chalet situé au 9 chemin de la Décharge, sur le lot 6 196 661 du Cadastre du Québec, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.**

Le comité de démolition statuera sur cette demande **2 février 2026 à 19h30** dans la salle du bureau municipal situé au 118, rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs.

Toute personne intéressée à s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition peut, dans les dix (10) jours suivant la publication de cet avis ou dans les dix (10) jours suivant l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée. Celle-ci transmettra au Comité les oppositions reçues.

Donné à Saint-Aimé-des-Lacs, le 22 janvier 2026


Lise Lapointe

Directrice générale et greffière-trésorière